



Toulouse et ses festivals face à la crise

François Lajuzan

Face à l'état d'urgence sanitaire, comme dans toutes les communes et intercommunalités qui sont au plus près du terrain et de la population, c'est une approche pragmatique qui a prévalu dans la gestion de la crise. Concernant le domaine culturel, passé le premier choc des fermetures d'établissements et des annulations de spectacles, la question des festivals de juin, de l'été, et même de l'automne, s'est posée d'une manière cruciale.

Le premier niveau de réflexion a porté sur les festivals organisés directement par la collectivité, à savoir Rio Loco mi-juin (Musiques du Monde, 100 000 spectateurs, budget 1,2M €) et Toulouse d'Été au mois de juillet (Musique et chant, 25 000 spectateurs, 250 000 € de budget). La première réaction des équipes a été de maintenir ces événements à tout prix, avec une « deadline » de faisabilité fixée à fin avril. Au vu de l'évolution de la crise sanitaire, avant même que la prolongation du confinement et de l'interdiction des rassemblements soit annoncée, la décision a été prise d'annuler Toulouse d'Été. Pour Rio Loco, consacré à l'Afrique, il a été décidé un report à juin 2021, pour coller avec la saison Africa de l'Institut Français, elle aussi reportée à 2021.

Ces décisions ont été prises lors d'une des cellules de crise quotidiennes organisées par le Maire. Les raisons n'étaient pas seulement sanitaires. Les équipes remontaient qu'elles avaient le plus grand mal à préparer ces événements : interlocuteurs absents ou difficiles à contacter, tournées annulées, impossibilité de déplacements des artistes étrangers, etc. La communication a été gérée par le service de presse de la collectivité, au plus vite, car toutes les rumeurs possibles circulaient sur les réseaux sociaux.

S'est ensuite posée la question des festivals organisés par les associations et divers partenaires. Les plus importants sont le Marathon des Mots, le Printemps de Septembre, Piano aux Jacobins... Là encore aucune règle générale ne peut être établie, encore moins imposée. Les annonces du Président de la République ont donné un coup d'arrêt à tous les événements devant se dérouler avant le 15 juillet, mais qu'en est-il pour après ?

Les discussions sont en cours avec les différents organisateurs, qui se trouvent tous confrontés aux mêmes problèmes : incertitudes sur les artistes invités, sur le transport des œuvres, sur la présence du public, difficultés à organiser le travail de préparation, et parfois même un sentiment d'indécence à proposer des événements festifs dans ce contexte. Se rajoutent les problèmes de défection des entreprises mécènes, qui se chiffre en centaines de milliers d'euros. Les décisions vont être prises par les organisateurs après consultation des différents financeurs. Mais nous avons déjà averti qu'en fonction de l'évolution de la situation dans les services, la collectivité ne serait peut-être pas en mesure d'assurer toute la logistique qu'elle fournissait d'habitude : transports, montages, matériel scénique, chaises, barrières, communication...

En tout cas, pour les festivals déjà annulés et pour ceux à venir, la collectivité va devoir étudier des aides exceptionnelles, en complément des différents fonds de soutien mis en place au niveau national, régional, départemental, sous peine de voir disparaître un pan entier de la vie locale.

Lorsqu'on échange entre collègues au sein de l'association des DAC des grandes villes, ou avec France Urbaine, on a bien conscience que les problématiques sont les mêmes, et les réponses à peu près identiques mais adaptées à chaque situation. Le point crucial à retenir de cette crise, c'est la nécessité absolue du service public, y compris dans la culture, que ce soit dans l'organisation directe ou dans le soutien et la coordination pour ce qui concerne l'action des acteurs culturels privés et associatifs. Et en contrechamp, la nécessité absolue que se maintienne l'initiative et l'activité de tout ce tissu associatif et privé, sans lequel les festivals et l'ensemble de la vie culturelle seraient bien pauvres.

Cet ensemble cohérent, collectivité et acteurs culturels, se révèle au fil des ans de plus en plus essentiel à la vie de la cité. La crise actuelle révèle au grand jour la place que la culture occupe, peut et doit occuper, dans tous les secteurs de l'action publique, de par son impact sur l'attractivité du territoire, l'économie locale, sur l'emploi, sur le tourisme, sur l'éducation, le social, la vie des quartiers, et l'organisation de la ville.